

## Ministère des Travaux publics

### Administration des Bâtiments publics

#### Division des Services régionaux

## Avis d'adjudication

Le mercredi 19 mars 2003 à 10:00 heures du matin, il sera procédé aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St Esprit à Luxembourg, à l'ouverture des soumissions concernant les travaux ci-après à exécuter dans l'intérêt du

### Ministère des Affaires étrangères - Transformation de l'immeuble, 6 rue de l'Ancien Athénée à Luxembourg:

#### 1. Charpente, ferblanterie et couverture

Envergure de l'objet:

#### Travaux de charpente:

- démontage et enlèvement de bois équarri ± 4 m<sup>3</sup>
- dépose d'un voligeage ± 100 m<sup>2</sup>
- bois de charpente équarri ± 15 m<sup>3</sup>
- voligeage ± 400 m<sup>2</sup>
- isolation en laine de roche ± 400 m<sup>2</sup>
- membrane tendue ± 400 m<sup>2</sup>

#### Travaux de ferblanterie et de couverture en zinc:

- enlèvement de gouttières ± 100 ml
- enlèvement de bavettes ± 100 ml
- enlèvement de rives ± 100 ml
- enlèvement de couverture en zinc ± 300 m<sup>2</sup>
- enlèvement de tuyaux de descente ± 50 ml
- chenaux en zinc titane ± 60 ml
- tuyaux de descente en zinc titane ± 50 ml
- bavettes en zinc titane ± 60 ml
- planche costière en zinc titane ± 60 ml
- couverture à joint debout en zinc titane ± 300 m<sup>2</sup>
- chatières du type triangulaire ± 70 pcs
- grille arrête-neige ± 60 ml

#### Travaux de couverture en ardoises naturelles:

- dépose de couverture ± 100 m<sup>2</sup>
- enlèvement de la feuille de roofing ± 100 m<sup>2</sup>
- nettoyage du voligeage ± 100 m<sup>2</sup>
- contre-lattes en bois de sapine ± 100 m<sup>2</sup>
- lattes à pannes en bois de sapin ± 100 m<sup>2</sup>
- couverture en ardoises naturelles 1er choix ± 100 m<sup>2</sup>

Les travaux sont adjugés en bloc sur prix unitaires.

Le début des travaux est prévu pour le 14 avril 2003.

La durée prévisible des tra-

voux est de 30 jours ouvrables.

#### 2. Echafaudage et façade en pierre naturelle

Envergure de l'objet:

#### Travaux d'échafaudage:

- échafaudage ± 1.015 m<sup>2</sup>
- rideau de protection ± 1.015 m<sup>2</sup>
- film adhésif sur châssis de fenêtre ± 425 m<sup>2</sup>

#### Travaux de façade en pierre naturelle:

- nettoyage surface ± 600 m<sup>2</sup>
- nettoyage jambages et piliers ± 275 ml
- enlèvement de jambages, seuils, linteaux etc. ± 400 ml
- enlèvement d'un habillage en travertin ± 130 m<sup>2</sup>
- fourniture et pose de jambage, seuils, linteaux etc. ± 550 ml
- revêtement en travertin ± 175 m<sup>2</sup>
- fourniture et pose de piliers massifs en travertin ± 149 pcs
- dégagement des joints ± 225 ml
- réfection des joints ± 225 ml
- remasticage complet ± 700 ml
- traitement des surfaces ± 980 m<sup>2</sup>
- isolation thermique ± 150 ml

Les travaux sont adjugés en bloc sur prix unitaires.

Le début des travaux est prévu pour le 28 avril 2003.

La durée prévisible des travaux est de 30 jours ouvrables.

En vue de faciliter la confection des dossiers de soumission, les amateurs introduiront leur **candidature écrite** au moins 1 jour ouvrable avant de retirer le dossier de soumission à

l'Administration des Bâtiments publics  
"Soumissions"  
Boîte Postale 112  
L-2011 Luxembourg  
Télécopieur: 46 19 19 - 555

Les plans, cahiers de charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des candidats à l'adresse de l'administration à partir du jeudi 6 mars 2003.

Les offres qui sont établies sur des bordereaux qui n'ont pas été retirés à l'adresse indiquée ci-avant ne sont pas prises en considération.

Les pièces conformes aux prescriptions des articles 28 et 29 du règlement grand-ducal du 2 janvier 1989 et portant l'inscription: "**Soumission pour les travaux ...**" doivent se trouver aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St Esprit à Luxembourg, avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Luxembourg, le 27 février 2003  
La ministre des Travaux publics,  
Erna Hennicot-Schoepges

## Amtliche Mitteilung

### betr. Nationalmarke für die Honigernte 2003

Imker, welche die Nationalmarke für ihre Honigernte führen wollen und bereit sind, sich den entsprechenden Kontrollen zu unterziehen, sind gebeten, **bis zum 1. April 2003** ein diesbezügliches Gesuch an die Verwaltung der technischen Dienststellen für Landwirtschaft zu richten. Standort und Zahl der Bienenvölker sind anzugeben.

Mit der Anmeldung sind zugleich 2,5 EUR pro Bienestand auf das Postscheckkonto 100995-18 der Marke Nationale du Miel Luxembourgeois zu überweisen.

Es wird daran erinnert, dass ab 1. Mai die Bienen bei offenem Honigraum nicht mehr gefüttert werden dürfen, und dass die mit der Honigkontrolle beauftragten Personen jederzeit Zutritt zum Bienestand haben.

Da die Bienenstände ab 1. Mai unter Kontrolle stehen, können **nach dem 1. April keine Anmeldungen mehr angenommen werden.**

## Ministère des Travaux publics

### Administration des Bâtiments publics

#### Division des Travaux neufs

## Avis d'adjudication

Le jeudi 20 mars 2003 à 10:00 heures du matin, il sera procédé aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St Esprit à Luxembourg, à l'ouverture des soumissions concernant les travaux ci-après à exécuter dans l'intérêt de la

### Transformation de l'ancien Institut Heliar à Weilerbach sis 5, rue de Diekirch:

#### 1. Plafonnage et faux-plafonds

Envergure de l'objet:

- travaux d'enduits intérieurs 1.180 m<sup>2</sup>
- faux-plafond bac inox 180 m<sup>2</sup>
- faux-plafond en plaques de plâtre 145 m<sup>2</sup>
- travaux de cloisons légères 130 m<sup>2</sup>

Les travaux sont adjugés en bloc sur prix unitaires.

Le début des travaux est prévu pour le mois de mai 2003.

La durée prévisible des travaux est de 20 jours ouvrables.

#### 2. Carrelage

Envergure de l'objet:

- travaux de chape et de carrelages 400 m<sup>2</sup>
- travaux de carrelage mural 650 m<sup>2</sup>

Les travaux sont adjugés en bloc sur prix unitaires.

Le début des travaux est prévu pour le mois de mai 2003.

La durée prévisible des travaux est de 30 jours ouvrables.

En vue de faciliter la confection des dossiers de soumission, les amateurs introduiront leur **candidature écrite** au moins 1 jour ouvrable avant de retirer le dossier de soumission à

l'Administration des Bâtiments publics  
"Soumissions"  
Boîte Postale 112  
L-2011 Luxembourg  
Télécopieur: 46 19 19 - 555

Les plans, cahiers de charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des candidats à l'adresse de l'administration à partir du jeudi 6 mars 2003.

Les offres qui sont établies sur des bordereaux qui n'ont pas été retirés à l'adresse indiquée ci-avant ne sont pas prises en considération.

Les pièces conformes aux prescriptions des articles 28 et 29 du règlement grand-ducal du 2 janvier 1989 et portant l'inscription: "**Soumission pour les travaux ...**" doivent se trouver aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St. Esprit à Luxembourg, avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Luxembourg, le 25 février 2003  
La ministre des Travaux publics,  
Erna Hennicot-Schoepges

## Ministère des Travaux publics

### Administration des Bâtiments publics

#### Division des Travaux neufs

## Avis d'adjudication

Le vendredi 18 avril 2003 à 10:00 heures du matin, il sera procédé aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St Esprit à Luxembourg, à l'ouverture des soumissions concernant

#### 1) La fourniture et l'installation d'équipements de cuisine

Envergure de l'objet:

- Piano de cuisson mural avec friteuse, grill etc.
- Zones de préparation avec tables, étuve etc.
- Linéaire de distribution avec meubles bain-marie, vitrines etc.
- Zones de préparation légumes, préparation froide
- Ateliers volailles/poissons, de décartonnage
- Local à déchets
- Lot de matériel de transport
- Socles en béton pour mobilier

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires

La durée des travaux est de: **15 jours** ouvrables.

Le début des travaux est prévu pour:

- socles en béton et grilles de sol: mi-2003
- Autres équipements: fin 2003 - début 2004

#### 2) Les travaux d'installation de chambres froides

Envergure de l'objet:

#### 4 chambres froides positives

#### Atelier volailles/poissons à climatiser

#### Centrale frigorifique

#### Chambre froide négative

#### Cellule de

#### refroidissement rapide

#### Système central de

#### gestion des températures

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires

La durée des travaux est de: **15 jours** ouvrables.

Le début des travaux est prévu pour:

- système central de gestion: fin 2003 - début 2004
- Autres équipements: mi 2003

#### 3) Les travaux d'installation d'une cafétéria

Envergure de l'objet:

- Ensemble de vitrines basses froides et chaudes etc.
- Aménagement arrière avec meubles bas réfrigérés et congélateur etc.

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires

La durée des travaux est de: 6 jours ouvrables.

Le début des travaux est prévu pour:

- fin 2003 - début 2004

#### 4) Les travaux d'installation d'une laverie et plonge

Envergure de l'objet:

- Laverie avec bande de transport à plateaux, table de triage et lave-vaisselle à casiers avec tunnel de convoyage
- Plonge-batterie avec lave-batterie automatique et table de plonge
- Meuble de rangement et chariots de transport

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.

La durée des travaux est de: **12 jours** ouvrables.

Le début des travaux est prévu pour:

- grilles de sol: mi-2003
- Autres équipements: fin 2003 - début 2004

#### à exécuter dans l'intérêt du Lycée Technique à Esch/Alzette - Raemerich

Les amateurs sont tenus d'introduire leur **candidature écrite** au moins 1 jour ouvrable avant de retirer le dossier de soumission à

l'Administration des Bâtiments publics  
"Soumissions"  
Boîte Postale 112  
L-2011 Luxembourg  
Télécopieur: 46 19 19 - 323

Les plans, cahiers de charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des candidats à l'adresse de l'administration au plus tôt le **jeudi 5 mars 2003**.

Les offres qui sont établies sur des bordereaux qui n'ont pas été retirés à l'adresse indiquée ci-avant ne sont pas prises en considération.

Les pièces conformes aux prescriptions des articles 28 et 29 du règlement grand-ducal du 2 janvier 1989 et portant l'inscription: "**Soumis-**

**sion pour les travaux de ... dans l'intérêt du Lycée Technique à Esch/Alzette - Raemerich.**" doivent se trouver aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St. Esprit à Luxembourg, avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Le présent avis a été envoyé le 24 février 2003 au Supplément du Journal Officiel des CEE aux fins de publication.

Luxembourg, le 27 février 2003  
La ministre des Travaux publics  
Erna Hennicot-Schoepges

## Ministère des Travaux publics

### Administration des Ponts et Chaussées

#### Division des Services régionaux

#### Service régional de Redange

#### Commune de Redange

## Avis d'adjudication

Le **jeudi, 20 mars 2003 à 10.00 heures**, il sera procédé au bâtiment des Ponts et Chaussées à L-8510 **Redange**, 15 Grand'rue (tél. 26 62 91 - 1) à l'ouverture des soumissions concernant les travaux suivants:

#### 1. Objet des travaux:

**Mise en état du chemin vicinal "rue de Hostert" à Redange.**

(approb. min. no 232/02/CAC du 29.05.2002)

#### 2. Volume des travaux;

- |                                       |                     |
|---------------------------------------|---------------------|
| Déblais:                              | 1350 m <sup>3</sup> |
| Enrobés                               | 425 to              |
| Concassés:                            | 4000 to             |
| Filets d'eau                          | 575 ml              |
| Pavage:                               | 500 m <sup>2</sup>  |
| Tranchées pour câbles                 | 725 m <sup>3</sup>  |
| Conduite d'eau: fonte ductile DN 150: | 300 ml              |
| Canalisation: béton armé DN 300:      | 280 ml              |

#### 3. Durée prévisible des travaux: 150 jours ouvrables

#### 4. Début prévisible des travaux: septembre 2003

#### 6. Prix du dossier de soumission: 30 €

Les bordereaux et cahier spécial des charges peuvent être retirés au bâtiment susdit pendant les heures d'ouverture.

Les offres sont à remettre avant le jour et heure fixés ci-dessus à Monsieur l'ingénieur technicien inspecteur principal des Ponts et Chaussées à L-8510 Redange/Attert, 15 Grand'rue (B.P. 36), conformément aux dispositions de l'article 42 du règlement grand-ducal du 10 janvier 1989 portant exécution du chapitre 2 de la loi du 4 avril 1974 concernant le régime des marchés pour compte des communes.

L'administration communale de Redange  
La ministre des Travaux publics  
Erna Hennicot-Schoepges